

N° 594 mars 2020

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

## A la recherche de l'acier vert

**Face aux enjeux du développement durable, les plus grandes avancées pourraient venir d'une filière à la réputation « pas vraiment écologique » : la sidérurgie. Avec les aciéries électriques, la France pourrait retrouver une position de choix dans l'acier. Encore faut-il qu'industriels et pouvoirs publics s'en donnent les moyens...**

**Carautoroutes - p.15**  
La fin d'une époque

**Atos/Bull - p. 16**  
L'heure de la succession

**USM des Bouches-du-Rhône - p. 19**  
Une énergie inépuisable

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,15 euros

**SMIC brut mensuel :** 1539,42 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2020 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

-0,4 % en janvier (-0,4 % hors tabac);

+1,5 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,2 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 553 700

(catégorie A, publiés le 27 janvier 2020)

**Indice de référence des loyers :**

130,26 (4<sup>ème</sup> trimestre 2019).

**Taux d'intérêt (24 février) :**

-0,45 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

A la recherche de l'acier vert

4-8

## 17 Actualité syndicale

L'actualité en bref

10

Le Nord, terre d'automobile

11

PSA Saint-Ouen :

ne laisser personne sur le carreau

11

Carautoroutes : la fin d'une époque

15

PSA : une coordination soudée

15

Atos/Bull : l'heure de la succession

16

La Dordogne crée son USM

16

USM de Haute-Marne : une équipe de combat

17

Valeo : la croissance est là

17

Ardennes : l'USM change de tête

18

USM du Loir-et-Cher : de nouvelles ambitions

18

## 20 Infos

USM des Bouches-du-Rhône : une énergie inépuisable

19

USM de Midi-Pyrénées :

solide dans l'action et dans les convictions

20

## 21 Vos droits

L'exercice du droit de retrait

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours l'information en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



Le monde est actuellement impacté par l'épidémie du coronavirus. Nous avons une pensée pour ce drame humain qui touche la population chinoise avec, à l'heure où est

## Menaces sur nos industries : au-delà du coronavirus...

écrit cet édit, plus de 2.500 morts. Des pays, dont la France, ont pris différentes mesures afin d'essayer de contenir les risques à venir pour leur population. Au niveau mondial, il est primordial de lutter contre ce virus qui, comme d'autres dans le passé, suscite à juste titre beaucoup d'inquiétudes. Et c'est bien évidemment possible si les dirigeants politiques se mobilisent avec les progrès que la science et la médecine apportent au quotidien.

Ce virus a également des conséquences sur l'industrie. Nous notons des difficultés d'approvisionnement pour l'industrie française dans certains secteurs, quitte à ne plus pouvoir produire, et cette situation retombe de fait sur les salariés, avec des risques de chômage partiel. Les entreprises concernées devraient peut-être songer à relocaliser leur production sur notre territoire. Dans tous les cas, et afin que les salariés ne soient pas pénalisés, nous avons d'ores et déjà réagi auprès des instances patronales de la métallurgie pour faire activer les mesures d'urgence prévues par nos accords nationaux.

L'industrie subit un autre impact, que nous considérons comme une déclaration de guerre industrielle : les Etats-Unis ont décidé d'augmenter les surtaxes douanières de 10 à 15%, ce qui aura des conséquences dans de nombreux secteurs. Nous l'avons constaté et entendu dernièrement pour les viticulteurs, mais cela est également vrai pour l'aéronautique et d'autres secteurs. Nous l'avons toujours dit, certains pays se protègent et il n'y a pas de raison pour que la France et l'Europe ne fassent pas de même. Elles doivent réagir et nous avons fait passer des messages en ce sens.

L'industrie connaît des hauts et des bas, avec des situations plus ou moins contrastées. Tout d'abord avec les différentes péripéties qui ont touché au plus haut niveau le constructeur automobile Renault. Puis, le 14 février, la direction a annoncé des résultats financiers en baisse et, au travers des propos tenus par la directrice générale par intérim, elle a suscité l'inquiétude pour les 38 000 salariés,

laissant entendre à propos de Renault qu'il n'y avait « aucun sujet tabou » et qu'elle n'excluait pas d'éventuelles fermetures de sites dans le monde et en France. Nous avons réagi en sollicitant un rendez-vous avec la direction, l'objectif étant d'obtenir des réponses à ces déclarations et de garantir le maintien des sites et des emplois sur notre territoire.

Nous avons aussi appris qu'Alstom pourrait devenir un géant mondial du ferroviaire en rachetant Bombardier, sous réserve de l'accord de la Commission européenne. Ce rachat apparaît pour cette industrie comme une bonne nouvelle à condition d'avoir une réelle stratégie industrielle et que les risques de doublons ne pèsent pas sur l'emploi.

Nous avons également pris acte des annonces de restructuration relatives à l'activité spatiale et de défense du groupe Airbus, avec pour conséquences la suppression de 2 362 postes, dont 404 pour la France. La direction du groupe justifie cette décision principalement par une dégradation du carnet de commandes, l'atonie du marché des satellites de télécommunications et l'absence d'engagements sur les avions militaires A 400 M et Eurofighter, notamment par les Etats partenaires et clients. Alors que le groupe Airbus vient de publier des résultats financiers remarquables (hors charges exceptionnelles), nous exigeons des dirigeants d'Airbus une vigilance particulière sur la gestion prévisionnelle de l'emploi pour Defence&Space. Nous en appelons également au principe de solidarité du groupe et nous n'accepterons pas de licenciement contraint.

Au regard de ces situations et de celles que nous relatons dans les différents articles de notre journal, la défense de l'industrie, impulsée par FO Métaux, demeure plus que jamais nécessaire et d'actualité.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## A la recherche de l'acier vert

**Alors que la plupart des modèles industriels font face à leur nécessaire mutation pour la prise en compte des enjeux du développement durable, les plus grandes avancées pourraient venir d'une filière à la réputation « pas vraiment écologique » : la sidérurgie. Avec les aciéries électriques, la France pourrait rattraper son retard et même retrouver une position de choix dans la production d'acier. Encore faut-il qu'industriels et pouvoirs publics s'en donnent les moyens...**

Transition écologique, digitalisation, compétitivité, évolution technologique, attractivité des métiers : la sidérurgie se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et fait face à des défis majeurs. Dans un contexte de concurrence mondiale féroce, elle doit s'adapter et le verdissement de la stratégie industrielle comme la modernisation des process de production représentent de véritables leviers de sa transformation. D'autant que le secteur traverse une nouvelle crise, plombé par des surcapacités, du sous-investissement et une faiblesse à l'export qui en font depuis plusieurs décennies « l'homme malade » de l'industrie. Sa place incontournable en amont de plusieurs filières majeures comme la construction, les transports ou la mécanique (respectivement 43%, 26% et 16% de ses débouchés) rendent cette mutation impérieuse. Certes, face à l'agressivité de la concurrence mondiale en termes de prix, de volumes, de capacités, de concentration, les acteurs de la filière ont su se transformer afin de rester dans la course : restructuration des aciers plats français, qui détiennent maintenant une bonne position de marché, transformation et sécurisation des emplois du site de Florange, où 2 200 emplois ont été conservés grâce à l'innovation et aux investissements, etc.

Si la filière des hauts-fourneaux en France s'est restructurée et est maintenant au meilleur niveau européen et mondial, cela n'a pas été sans mal. En 1954, les quatre plus grandes sociétés sidérurgiques françaises représentaient environ 50 % de la production nationale. En 2019, les usines du seul groupe ArcelorMittal produisent près des deux tiers de l'acier français. Actuellement, il ne reste que huit hauts-fourneaux actifs en France, contre 152 en 1954. Les conséquences sociales et économiques de ce déclin ont été lourdes pour les principaux bassins sidérurgiques français, à savoir le Grand Est et les Hauts-de-France. Ainsi, le nombre d'emplois dans la filière sidérurgique, qui s'est réduit de 20% au cours des dix dernières années, continue de baisser, tandis que



*Une filière qui doit se développer.*

La reconversion des bassins pose de nombreux défis aux acteurs locaux. En revanche, les aciéries électriques françaises ont subi une succession de difficultés qui ont entraîné des fermetures de sites et des arrêts définitifs de fours. Pourtant, même si elles ne pèsent que de 30 % dans la production d'acier en France, elles pourraient bien concentrer l'essentiel des solutions à même d'assurer l'avenir de la filière.

### Le chasse au carbone

« Essentiellement outil de production d'acier liquide, le four électrique (four à arc) est constitué d'une cuve en acier et d'électrodes en graphite qui transfèrent l'énergie électrique de l'alimentation à la charge contenue dans le four, explique le secrétaire fédéral Lionel Bellotti. La conception de l'aciérie doit permettre au four à arc d'atteindre sa production maximale, sans perte de temps dans les opérations annexes, et ceci avec un minimum de main d'œuvre. » Le premier four destiné à l'acier a fonctionné au début du 20<sup>ème</sup> siècle, mais la production industrielle n'a réellement débuté qu'après la première guerre mondiale. Le procédé a marqué une nouvelle étape dans la fabrication du fer et de l'acier en permettant la fabrication directe de métal à partir d'autres aciers recyclés. Peu rentables au départ, du fait du prix de l'électricité, ces installations se sont limitées à la production d'aciers spéciaux pendant plusieurs décennies.

En France, la production d'acier se fait aujourd'hui à près de 70 % à partir de minerai de fer à l'aide de procédés de réduction basés sur le carbone, dont la filière est donc fortement émettrice. D'après les chiffres

communiqués par EUROFER, l'industrie sidérurgique est aujourd'hui au niveau mondial responsable de 7 % des émissions de gaz à effet de serre et de 31 % des émissions industrielles. L'acier en France émet 22,8 Mt de CO<sub>2</sub> dont 21,4 Mt (94%) pour les usines intégrées et 1,4 Mt (6%) seulement pour les 11 fours électriques qui produisent 31% de l'acier français. Dans un contexte où les enjeux climatiques sont un impératif reconnu par tous, le plan Climat du gouvernement et sa déclinaison dans la stratégie nationale bas-carbone fixent l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Au lieu d'y voir une contrainte, l'impératif climatique est à considérer comme une opportunité pour la sidérurgie et les aciéries électriques pourraient jouer un rôle de premier plan dans le changement. Certes, la décarbonation de la production d'acier dans les hauts-fourneaux réduira à terme très fortement leur émission. Mais la voie électrique offre bien plus d'avantages. Les aciéries électriques utilisent comme matière première des aciers de récupération. La taille réduite des installations nécessite un niveau d'investissement bien inférieur à celui d'une aciérie intégrée et offre un coût d'exploitation moindre. Elles présentent également de grands avantages logistiques : possibilité de déploiement au plus près des gisements et sites de stockage de ferrailles de récupération, des utilisateurs finaux et des ports d'expédition ; utilisation d'un volume plus faible de matière première ; une plus grande flexibilité en étant capables de changer de production plus rapidement ; adaptation aux aciers spéciaux et aux petits volumes ; réactivité opérationnelle ; des rejets de CO<sub>2</sub> bien plus faibles que les hauts-fourneaux. Rien qu'aux Etats-Unis, le déclin de la filière haut-fourneau (72 % de la production en 1980, 32 % aujourd'hui) a entraîné la diminution de 37 % depuis 1990 des émissions de gaz à effet de serre. L'impact de ces émissions sur le changement climatique n'est plus à démontrer, mais il en est de même de leurs effets sur la santé des travailleurs et plus généralement sur la santé publique. Un autre atout des aciéries électriques se trouve à la sortie du four. Au cœur de l'industrie, l'acier est un excellent écomatériau, en phase avec le développement durable, présentant peu de contraintes environnementales dans son utilisation. Son utilisation ne consomme pas d'eau sur les chantiers et limite les déperditions énergétiques. Sa longévité assure aux bâtiments une durée de vie optimale et la déconstruction s'opère de manière bien plus propre que pour les ouvrages en béton. L'acier est même recyclable à 100 %. Indispensable aux économies modernes, il le sera plus encore pour construire tous les équipements nécessaires à la transition énergétique : une seule éolienne de 2 MW, pour ne citer que cet exemple, a besoin de 400 tonnes d'acier... Il faut également prendre en compte les nombreuses retombées qu'auraient des investissements massifs dans la recherche et développement pour le reste de l'industrie pour voir que l'électrique n'offre pas seulement des réponses aux défis de la filière mais bien au-delà.

## Des obstacles à lever

Cependant, plusieurs obstacles doivent être levés pour rendre possible l'évolution de la sidérurgie. En premier lieu, la filière électrique dépendant des ferrailles qui constituent sa matière première, la mise en place d'une véritable filière de recyclage est impérative pour fournir une matière première recyclée à un coût compétitif. « Pour le moment, une trop large part des ferrailles françaises part à l'export et reviennent en France sous forme de produit fini, faute de capacités de recyclage et de transformation, explique Lionel Bellotti. Une meilleure utilisation de ces ferrailles sur notre territoire pour fabriquer ces produits finis permettrait de remédier à cette incohérence. » La France est un des plus grands exportateurs de ferrailles par manque d'utilisation locale. L'instauration d'une filière recyclage sécuriserait ainsi les approvisionnements et prémunirait aussi les industriels contre la volatilité des prix

des ferrailles. En favorisant un abaissement des coûts, une filière recyclage reliée aux aciéries électriques rendrait la production de ces dernières plus compétitive face aux produits importés. Elle permettrait aussi de contribuer par un nouveau biais au verdissement de l'industrie.

À court terme, elle est pénalisée, car sa caractéristique essentielle – elle est faiblement émettrice de CO<sub>2</sub> – n'est pas « récompensée » par un prix du carbone à la hauteur des diminutions d'émissions de gaz carbonique qu'elle permet. Face à une taxe carbone qui, en Europe, ne s'applique pas aux importations, une modification de la fiscalité est urgente et les travaux menés à cet égard avec la Commission européenne devront donner des résultats concrets. « Ne faudrait-il pas mettre en place un système qui favorise – sous réserve de contrôle – les entreprises vertueuses au plan environnemental au lieu de pénaliser celles qui sont à la peine, sachant qu'hors de l'Europe, d'autres pays s'affranchissent de ces considérations ? analyse Lionel Bellotti. La transition écologique ne doit pas se faire contre l'industrie mais avec elle ! »

La sidérurgie doit devenir un acteur du développement durable. Ce n'est qu'en se transformant et en étant capable de proposer des solutions en la matière qu'elle pourra retrouver sa compétitivité, son attractivité et ainsi regagner des parts de marché, préservant ainsi emplois, compétences et installations industrielles. En outre, l'autonomie en la matière

pré-



*L'électrique a besoin d'une stratégie industrielle !*

sente un caractère stratégique pour la France. Pas besoin de chercher plus loin pour trouver de quoi participer à la révolution verte du début à la fin du cycle, contribuer –enfin– à la mise en place d'un cercle industriel vertueux et permettre à la sidérurgie de devenir la figure de proue de la transition environnementale.

## Des expérimentations mais peu d'ambition

**Pour réduire l'empreinte écologique de la sidérurgie, les industriels semblent pour le moment miser sur la décarbonation des hauts-fourneaux. Si l'orientation peut sembler logique, les moyens et ambitions de ces recherches apparaissent bien faibles.**



*Le haut-fourneau d'Ulckange  
aujourd'hui classé monument historique.*

La réduction des émissions liées à la production d'acier en hauts-fourneaux est indispensable à la décarbonation de la filière sidérurgique. Les obstacles ne manquent pas, d'autant que les hauts-fourneaux européens se caractérisent par leur vétusté (la quasi-totalité d'entre eux date d'il y a plus de cinquante ans) et que les capacités d'investissement dans le secteur sidérurgique sont limitées et concentrées entre les mains d'un très petit nombre d'acteurs. Pour autant, de nombreuses expérimentations ont été menées et d'autres le sont encore pour tenter de trouver un procédé efficace. Citons en France le projet ULCOS avec le captage du CO<sub>2</sub> sur le haut-fourneau de Florange et un site de stockage dans la Meuse. Ce projet euro-

péen développé par un consortium européen visait une réduction d'au moins 50 % des émissions de dioxyde de carbone résultant de la production de l'acier d'ici 2050. Coût total du projet : 225 millions d'euros, dont 150 de fonds publics, sur six ans. Officiellement, son abandon en 2012 a eu pour cause première son « absence d'acceptation sociale », autrement dit le refus des populations voisines du projet. Le groupe ArcelorMittal a ce pendant pointé la dimension financière, affirmant que

« techniquement et économiquement, Ulcos n'est pas viable aujourd'hui ». Le coût total, supérieur à 70 euros par tonne de CO<sub>2</sub>, est en effet à comparer au prix du CO<sub>2</sub> sur le marché pour estimer la rentabilité

d'un tel procédé : or, en 2013, la tonne de carbone valait environ 5 euros sur les marchés. Enfin, l'INERIS mettait en garde quant à un risque pour la santé et l'environnement. La captation demeure toutefois une piste d'innovation importante, et reste au centre des programmes d'amélioration des hauts fourneaux, avec par exemple un projet de stockage offshore du CO<sub>2</sub> en Mer du Nord.

Citons aussi Metafensch, une plateforme de métallurgie financée par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) à hauteur de 20 millions d'euros sur 4 ans et associant des industriels comme Eramet, Ascometal ou Vallourec. Son objectif : définir et réaliser des projets de recherche collaborative visant à lever les verrous technologiques préalables à des projets industriels puis accompagner leur industrialisation. D'autres projets s'inscrivent davantage dans une rupture technologique. C'est le cas du programme européen Siderwin, basé sur l'électrolyse du minerai de fer, c'est-à-dire un procédé sans CO<sub>2</sub>, conduit par 12 partenaires européens qui travaillent depuis plus de 10 ans sur cette technologie.

### Décarboner la sidérurgie

En Allemagne, le projet SALCOS de Salzgitter AG vise une réduction progressive du CO<sub>2</sub> et, à long terme, une production d'acier pratiquement exempte de CO<sub>2</sub>. Le principe ? Utiliser comme agent réducteur de l'hydrogène, qui produit de l'eau en lieu et place du CO<sub>2</sub> dans l'opération. L'enjeu est également de parvenir à produire de l'hydrogène « vert » par électrolyse en utilisant de l'électricité éolienne pour une empreinte carbone minimale. Les techniques utilisées actuellement émettent en effet beaucoup de CO<sub>2</sub> : il faut 13 tonnes de CO<sub>2</sub> pour produire une tonne de H<sub>2</sub>. Le fer ainsi obtenu devrait ensuite être fondu... dans des fours électriques pour obtenir de l'acier ! Reste que la rentabilité du processus reste suspendu à l'amélioration du coût des énergies vertes, encore discutables pour le moment. A noter que la France a, elle aussi, lancé en 2018 un « plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition

énergétique», doté de 100 millions d'euros, pour atteindre une technologie compétitive d'hydrogène décarboné. Avec un objectif de 10 % d'hydrogène décarboné dans l'hydrogène industriel d'ici 2023 et entre 20 et 40 % d'ici 2028, reste à savoir si la filière sidérurgique pourra ou non y recourir. En Allemagne toujours, ArcelorMittal a annoncé un projet d'utilisation d'hydrogène pur dans la fabrication de l'acier pour un coût de 65 millions d'euros.

Le projet suédois Hybrit, visant à décarboner l'ensemble du procédé de production de l'acier d'ici 2035, est encore dans sa phase d'essai. Là encore, énergie verte et hydrogène sont à la base du procédé. Le coût est pour le moment supérieur de 20 % à celui de l'acier classique utilisant du charbon à coke, et seules les perspectives de relèvement du prix du carbone à moyen terme, combinées à la contraction du prix de l'électricité nécessaire à la production d'hydrogène, pourraient le rendre compétitif. Coût total du projet : 140 millions d'euros. L'Autriche elle aussi travaille sur l'utilisation de l'hydrogène et s'est lancée dans la construction à Linz de la plus grande usine pilote du monde de production d'hydrogène.

Les nouveaux procédés de production sur lesquels travaillent les chercheurs mettront de 15 à 25 ans à être opérationnels, à condition, dixit la mission d'information sénatoriale sur l'avenir de la sidérurgie, que les investissements soient à un niveau élevé.

Selon les spécialistes du secteur, le développement des différents projets sur le territoire français représenterait un besoin en investissement de plusieurs centaines de millions d'euros d'ici à 2030. Pour Eurofer, le coût global pour les projets en cours dans le secteur de la fabrication de l'acier jusqu'à l'échelle industrielle entre 2020 et 2034 avoisinerait les 11 milliards d'euros, bien loin des investissements tant publics que privés actuelle-



ment consentis... De plus, le développement de ces procédés se heurte également soit à un prix des quotas carbone trop bas, soit à des contraintes économiques ou technologiques qui ne permettent pas encore leur industrialisation. Avec l'évolution du système européen d'émissions des quotas pour la période 2021-2030, une augmentation mécanique du prix de la tonne de CO<sub>2</sub> est à prévoir. Mais il y a urgence à agir ! Et si, face à cette impossible quadrature du cercle, miser sur la filière électrique au détriment des hauts-fourneaux était la solution ? Pas sûr que les leaders de la sidérurgie, indien et chinois, souscrivent à l'analyse...

## Au-delà de l'environnement

Les enjeux environnementaux ne sont pas les seuls auxquels la sidérurgie doit faire face. Au premier rang de ces derniers se trouve notamment la question de la lutte contre la concurrence déloyale et des surcapacités. En dix ans, la Chine est devenue le premier producteur mondial d'acier en concentrant près de 50% de la production. Elle est ainsi responsable de la moitié des surcapacités mondiales qui pénalisent les aciéristes européens, tirent les prix à la baisse et détruisent les marges en Europe. Sous l'impulsion de l'Union européenne et des États-Unis, le G20 a mis en place en 2016 un forum mondial sur les surcapacités dans le secteur de l'acier, le GFSEC, qui a permis d'obtenir de la Chine des réductions de capacité. Il faudra, évidemment, aller bien plus loin que ce premier pas. Autre problématique : les pratiques de dumping. Près de la moitié des cas anti-dumping ou anti-subsidiation traités à l'échelon européen relèvent du seul secteur de la sidérurgie. Les règles de concurrence loyale n'y sont pas toujours respectées et, là encore, seule une action au niveau européen permettra de changer la situation. « Attention, prévient cependant Lionel Bellotti, si la préoccupation environnementale est légitime et centrale, il ne faudrait pas que des entreprises profitent de la situation pour donner dans le chantage à la délocalisation afin de masquer leur absence de volonté d'investir. »

## Stratégie industrielle

Face aux nombreux besoins de la filière et aux défis qu'elle doit relever, une stratégie industrielle soutenue par les pouvoirs publics est plus que nécessaire. Si la BPI a



été associé à quelques succès, notamment chez Constellium, et tente parfois de limiter la casse, comme dans le dossier Vallourec, ses moyens et ambitions demandent à être renforcés. Notre organisation, en plus d'être sur le terrain aux côtés des salariés et des acteurs industriels, joue son rôle en participant au plus haut niveau à la réflexion et à la prise de décision, en particulier au



*Les hauts-fourneaux, symbole d'une époque révolue ?*

sein du Conseil National de l'Industrie et de son comité stratégique de filière Mines et métallurgie, où siège le secrétaire fédéral Lionel Bellotti. Ce CSF a d'ailleurs lancé un groupe de travail pour dégager des scénarios de développement des différentes technologies de production de l'acier en France associant les industriels, les organisations syndicales et les administrations. Ses résultats sont attendus avec impatience par la filière, qui devra également répondre aux enjeux de la digitalisation (avec le besoin de connexion à très haut débit pour permettre une véritable digitalisation) et de la sécurisation des approvisionnements pour certaines matières premières, notamment pour les électroaimants qui sont au cœur des aciéries électriques.

## ***l'aciérie électrique, un modèle d'efficacité***

**Les années 1960 voient l'apparition en Italie de petites aciéries électriques refondant des ferrailles pour produire des ronds à béton à bas coût. C'est ce même modèle économique que l'américain NUCOR adopte à la même période en développant le concept d'aciérie électrique compacte, la mini-mill. L'entreprise contourne les hauts-fourneaux en dédiant des fours électriques à la fusion de ferrailles de récupération. Si l'acier ainsi produit présente une qualité inférieure, il n'en trouve pas moins des applications dans le bâtiment et l'industrie. NUCOR, tablant sur la mise au point d'aciers de plus en plus techniques sans renoncer à l'aciérie compacte, devient le premier sidérurgiste américain en deux décennies, en faisant disparaître les sidérurgistes positionnés sur les produits les moins techniques. En 2017, il a produit 30 % de tout l'acier américain, avec dix-huit aciéries électriques tout en alignant des performances remarquables : un recyclage massif, un souci de l'environnement, quatre fois moins de CO<sub>2</sub> par tonne produite que ses concurrents et des dividendes redistribués durant 180 trimestres successifs depuis 1972. Son modèle économique est désormais imité par 43 entreprises sidérurgiques américaines produisant ensemble avec profit 37 % de l'acier américain, dont Steel Dynamics dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 368 en vingt ans, passant de 32,2 millions de dollars en 1996 à 11,8 milliards en 2018. Qui dit mieux ?**

**Pour une entreprise sidérurgique intégrée, qui peut comprendre en amont de son haut fourneau des installations de production de coke, des mines de fer, voire des moyens de transport ferroviaires, le coût moyen par tonne de capacité est de 1 100 \$, alors que le coût d'un four électrique à arc par tonne de capacité n'est que de 300 \$. Résultat : Dans des pays comme les États-Unis, le parc d'aciéries intégrées est en fort**

**déclin, alors que celui des mini aciéries équipées de fours à arc électrique est en expansion constante, passant de moins de 50 % de la production nationale en 2000 à plus de 68 % en 2018, dans un contexte de concentrations et de montée des investissements étrangers, désormais majoritaires. Il ne reste en 2018, que trois entreprises - ArcelorMittal, US Steel et AK Steel - qui exploitent des hauts fourneaux dans des aciéries intégrées sur neuf sites (dont une bonne partie est obsolète et fermera vraisemblablement dans les dix prochaines années) et aucun nouveau haut fourneau n'a été construit au cours de la décennie écoulée. La trajectoire a été la même en Europe, où cette filière représente aujourd'hui plus de la moitié de la production, et où la France paraît à la traîne.**





Voir sa vie basculer  
Être mieux accompagné(e)  
Aller de l'avant

Vivre  
après

Avec **Vivre après**, nous mettons à la disposition de ceux pour qui rien ne sera jamais comme avant, un coordinateur pour les écouter, les informer et les orienter et des services personnalisés en fonction de leurs besoins.  
Ce dispositif permet d'améliorer encore les garanties **OCIRP** qui assurent, en cas de décès, le versement d'une rente et un accompagnement social personnalisé mis en place durablement.

**OCIRP**  
protéger. agir. soutenir.

En partenariat avec

 **GROUPE  
IMA**

[vivreapres.fr](http://vivreapres.fr)

Le site accessible à tous pour s'informer sur le deuil, les maladies graves, les séparations ou les périodes de rupture professionnelle.

Négociations,  
réunions de travail  
mais aussi  
fait insolite,  
l'actu de  
FO Métaux  
se décline  
également  
en brèves...

## Formation sur mesure pour UGITECH

Du 4 au 6 février, les métallos FO d'Ugitech se sont retrouvés à Ugines (Savoie) pour un stage de formation sur-mesure en compagnie des secrétaires fédéraux Gérard Ciannarella et Lionel Bellotti. Ayant déjà suivi les premiers stages de la formation fédérale, cette équipe qui ne cesse de progresser et d'intégrer de jeunes membres était demandeuse d'une session particulière, adaptée à leurs problématiques et objectifs. Le succès de l'opération leur a permis de prévoir de nouvelles actions mais aussi de planifier pour les différents membres de l'équipe de nouveaux stages de formation qui permettront de mieux structurer le collectif en aidant chacun à prendre une place plus précise pour un fonctionnement d'ensemble plus efficace. L'expérience a également soudé un peu plus cette équipe déjà très unie.



## Valeo Laval : un solide dialogue social



Bertrand Bellenger ont rencontré chez Valeo, à Laval, le 13 février. Alors que les commandes sont en baisse sur ce site qui produit des radiateurs automobiles et que la recherche de nouvelles activités et le prochain lancement d'un nouveau modèle risque de ne pas suffire à éviter une période de remous, l'équipe emmenée par Mattéo Spada et le DSC Valeo VST Christophe Legros a longuement échangé avec la délégation fédérale. Cette dernière a également rencontré la direction du site et a pu faire avec elle un large tour d'horizon duquel ressort la qualité du dialogue social et la volonté d'assurer un avenir au site et à ses salariés.

## Alstom a de l'appétit

En achetant le canadien Bombardier pour 6 milliards d'euros, Alstom devrait devenir le n°2 mondial du train. Pour les métallos FO, bien implantés dans l'entreprise, l'opération soulève cependant de nombreuses questions. En premier lieu, celle du coût de l'opération, sachant que la trésorerie d'Alstom est à sec après la distribution des réserves sous forme de dividendes. Notre organisation veillera également à ce que les éventuels doublons ne se traduisent pas par des fermetures de sites et des pertes d'emplois sur notre territoire. Il faudra également être attentifs aux décisions de la Commission européenne sur ce dossier, qui promet d'occuper les métallos FO dans les prochains mois.

## Renault : FO vigilant face au plan d'économies

Ce sont des métallos FO inquiets que Laurent Smolnik et le coordinateur Bertrand Bellenger ont rencontré chez Valeo, à Laval, le 13 février. Alors que les commandes sont en baisse sur ce site qui produit des radiateurs automobiles et que la recherche de nouvelles activités et le prochain lancement d'un nouveau modèle risque de ne pas suffire à éviter une période de remous, l'équipe emmenée par Mattéo Spada et le DSC Valeo VST Christophe Legros a longuement échangé avec la délégation fédérale. Cette dernière a également rencontré la direction du site et a pu faire avec elle un large tour d'horizon duquel ressort la qualité du dialogue social et la volonté d'assurer un avenir au site et à ses salariés.

Préserver les sites et garantir les emplois des métallos en France ; tels sont les objectifs de notre Fédération face au plan d'économies annoncé par le constructeur au losange pour réduire ses coûts structurels et améliorer ses résultats financiers. Pour FO, ce n'est pas une surprise, notre organisation ayant déjà dénoncé des choix stratégiques de la Direction qui ont contribué à aggraver la fragilité de l'entreprise. Face à l'inquiétude des 38 000 salariés en France, FO Métaux exige de la transparence et va rencontrer prochainement la direction générale afin de s'assurer que les nécessaires mutations dans ce secteur en pleine transformation se fassent avec plus de justice et de cohésion sociale.

## Airbus à nouveau n°1

Le constructeur européen est redevenu n°1 mondial suite à la crise du 737 Max chez Boeing et a annoncé son intention d'augmenter encore ses cadences de production pour honorer ses commandes toujours plus importantes d'A320. Airbus pourrait ainsi atteindre les 67 exemplaires produits chaque mois d'ici 2023, contre environ 60 aujourd'hui. FO Métaux veillera à ce que les salariés ne payent pas le prix de cette ambition, de même que les sous-traitants, déjà à la limite de leurs capacités.

## Le Nord, terre d'automobile



Quand la locomotive industrielle et économique d'un bassin d'emploi éternue, c'est l'ensemble des entreprises alentours qui s'enrhume. A Maubeuge, c'est la baisse de volume du site MCA (Renault) qui touche aujourd'hui ses fournisseurs, parmi lesquels Lear et Trigo. Le 22 décembre, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik est allé à leur rencontre afin d'examiner avec eux des solutions permettant de pallier la baisse d'activité et d'éviter la casse. Les mesures appliquées chez MCA n'étant pas à l'ordre du jour chez Lear, les métallos FO se sont accordés sur la proposition d'un dispositif de formation qui permettrait d'éviter les pertes de salaire liées au chômage technique. D'autres pistes ont également été évoquées avec Michael Vanderleenen, secrétaire du syndicat FO Lear, autour de la solidarité pour aider les 85 salariés du site. Le 24 janvier, Laurent Smolnik devait

d'ailleurs revenir rencontrer la direction du site pour discuter de ces propositions.

La problématique est similaire chez Trigo et les échanges ont aussi permis de faire le point avec le DSC FO Lear Alain Azor sur la situation de notre organisation depuis les dernières élections professionnelles et donc sur le poids qu'elle peut mettre dans la balance pour influencer sur la situation.

Les échanges avec les secrétaires des Métaux et de l'Union Locale ont montré que les efforts

d'implantation de notre organisation chez MCA se poursuivent avec constance et permettent de fonder des espoirs sur une meilleure coordination entre les différents sites. La réunion s'est achevée par la visite des futurs locaux des Métaux de Maubeuge.



**Le 20 décembre, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik est allé à la rencontre des équipes de Lear et de Trigo, deux équipementiers automobiles implantés non loin de Maubeuge, afin d'échanger avec elles sur les difficultés qu'éprouvent leurs sites et sur les solutions à envisager. Le secrétaire des Métaux de Maubeuge Gaylord Sourmail et son homologue de l'Union Locale Alexandre Leleux s'étaient joints à la réunion pour enrichir cette réflexion collective.**

## PSA Saint-Ouen : ne laisser personne sur le carreau

Le 6 décembre, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et le DSC FO SA Olivier Lefebvre sont allés à la rencontre des salariés et des métallos FO du site PSA de Saint-Ouen. Alors que l'usine est promise à la fermeture, notre organisation accompagne l'ensemble des salariés dans la recherche de solutions pour la poursuite de leur carrière.

Début 2021, le site PSA de Saint-Ouen aura cessé toute activité. Spécialisé dans l'emboutissage de pièces spécifiques, il doit céder la place à un projet des Hôpitaux de Paris, qui a contraint le groupe automobile à vendre les lieux et à cesser l'activité. Depuis l'annonce de la vente, à la mi-2018, FO Métaux a été présente à chaque étape et le sera jusqu'au dernier jour de travail. L'équipe syndicale menée par Stéphane Boutet et Bruno Delaisse n'a pas ménagé ses efforts, avec l'aide et le soutien de notre Fédération et aujourd'hui, il ne reste que 92 salariés à reclasser sur les 340 que comptait le site.

« La direction a joué le jeu et nous avons contribué en mettant en place des passerelles avec d'autres secteurs, comme l'aéronautique, pour assurer le reclassement de tous les métallos », précise Laurent Smolnik. Ce 6 décembre, lui et le DSC FO Olivier Lefebvre ont donc fait un point d'étape avec l'équipe syndicale sur la suite des événements, et notamment le transfert d'une partie de l'activité sur Caen. « Cette fois-ci, il n'existait au-



cune possibilité de sauver le site, explique Laurent Smolnik. Pour autant, nous nous assurons que personne ne reste sur le carreau. »



+/-

÷

-

=

45,304  
45,304  
18,46

\* \*

15

-133

85

50

EURO

-770,59  
-438,18  
-1031,46

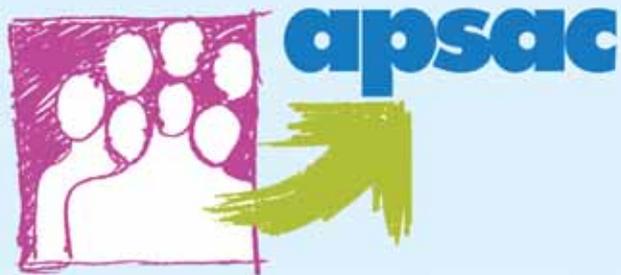
8,20  
30

50

**[ Tout augmente sauf votre pouvoir d'achat ?  
Rejoignez FO, le syndicat de la fiche de paie ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**





## FORMATION DES **REPRÉSENTANTS** DU **PERSONNEL** ET DES **SALARIÉS**

Les enjeux actuels vous contraignent désormais en qualité de représentants du personnel à anticiper pour ne pas subir.

# apsac

*Tous les représentants  
du personnel  
(CSE, CSSCT)  
trouveront avec l'APSAC  
une réponse à leurs  
attentes qu'il s'agisse  
de former les nouveaux  
élus ou d'actualiser  
leurs connaissances.*

“ Nous vous transmettrons les savoirs et savoir-faire incontournables vous permettant d'être force de proposition, d'alimenter ou bâtir la politique contractuelle et conventionnelle, chère aux fondateurs de l'APSAC. ”

ASSOCIATION POUR  
LA PROMOTION SOCIALE  
ET L'AMÉLIORATION  
DES CONNAISSANCES



**APSAC** 9, rue Baudoin 75013 PARIS  
Tél. : 09 65 01 11 21- [contact@apsac.asso.fr](mailto:contact@apsac.asso.fr)  
[www.apsac.fr](http://www.apsac.fr)

## Carautoroutes : la fin d'une époque



Difficile d'implanter et de développer une organisation syndicale dans un réseau de stations-services sur autoroute, éparpillé dans tous les coins de l'Hexagone, ouvert 24h/24, dont les salariés connaissent le travail posté et en 3x8... C'est pourtant ce que le délégué syndical FO Jean-Pierre Boudon et son équipe ont réussi, avec patience, détermination et travail de proximité, dans l'entreprise Carautoroutes. Face à des problématiques qui sont autant de challenges dans un secteur où le syndicalisme n'était pas forcément évident, les métallos FO ont accompli un travail remarquable, renforçant à

leurs côtés afin de trouver des solutions pour leur éviter la perte de droits et d'acquis tels que le capital de fin de carrière, auquel les métallos sont particulièrement attachés. « Jean-Pierre et son équipe ont montré à beaucoup de salariés des stations-services qu'il valait mieux avoir un syndicat comme FO avec soi pour être défendus et représentés efficacement », résume Jean-Yves Sabot. Rien d'étonnant donc à ce que le délégué syndical ait reçu autant de remerciements de ces derniers pour le considérable travail accompli à leur service. Encore merci Jean-Pierre !

chaque cycle la représentativité de notre organisation, pour atteindre aujourd'hui un impressionnant niveau, à près de 80 % !

Ils n'en ont pas moins vu les effectifs fondre à mesure que Carrefour se désengageait de l'activité, au fil des non-renouvellements de concessions. Tandis que nombre de salariés passaient sous le pavillon d'une autre entreprise et, parfois, perdaient la protection de la Convention collective des services de l'automobile que notre organisation ne cesse de négocier et d'améliorer, l'équipe FO est restée à

**Le 14 janvier, une partie du noyau dur de l'équipe FO de Carautoroutes s'est retrouvée à la Fédération pour une réunion de son CSE mais aussi, en présence du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, pour le passage de relais entre le délégué syndical FO historique de l'entreprise, Jean-Pierre Boudon, et son successeur Fabrice Ricoeur. Au-delà de la fierté et de l'émotion, la réunion a aussi permis de revenir sur le chemin parcouru et sur les défis qui attendent les métallos FO dans ce réseau de stations-services autoroute.**

## PSA : une coordination soudée

Notre Fédération accueillait le 22 janvier la coordination FO PSA. Rassemblés autour de leur DSC Olivier Lefevre, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, les métallos FO de PSA ont abordé un vaste panel de thématiques et adopté le règlement intérieur de leur coordination.

Après que Frédéric Homez a fait le point sur l'actualité nationale, et plus particulièrement sur le dossier de la réforme des retraites, ce sont les questions de démocratie interne qui ont occupé les métallos FO de PSA lors de leur coordination du 22 janvier. Il n'est pas toujours facile, lorsque 19 équipes sont réunies, de parvenir à l'expression cohérente de positions communes et portées par tous. C'est pourquoi les métallos FO ont résolu d'adopter de nouvelles procédures de validation de leurs débats au travers d'un nouveau règlement interne qui assure une meilleure prise en compte de toutes les voix, et notamment celle des petits sites.

Les échanges ont également porté sur les négociations en cours, et plus particulièrement sur le futur accord de compétitivité. L'intéressement et les prochaines NAO ont aussi fait l'objet d'intenses discussions au cours desquelles Laurent Smolnik a donné des éléments de comparaison et de tendance par rapport à ce qui se fait dans d'autres grandes entreprises.



C'est une coordination plus soudée et sereine qui a ensuite profité de l'intervention d'un expert sur la fusion entre le groupe PSA et Fiat-Chrysler. Ce dernier, présentant les forces et faiblesses des deux géants ainsi que les points possibles de synergie, a fourni aux métallos matière à réflexion et à anticiper l'opération afin de mieux défendre l'industrie, les salariés et leurs emplois.

## Atos/Bull : l'heure de la succession



**Les métallos FO d'Atos/Bull se sont réunis en coordination dans les locaux de notre Fédération le 17 décembre autour de leur coordinateur Christian Mérot, qui animait pour la dernière fois ce type de réunion. En présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, l'ensemble des participants a rendu un hommage appuyé au coordinateur pour le travail accompli, qui a permis à FO une progression continue dans l'entreprise.**

Coordination un peu particulière que celle du 17 décembre dernier pour les métallos FO d'Atos/Bull, puisque c'était la dernière qu'animait Christian Mérot, qui a laissé son poste de coordinateur à Lionel Berenger pour profiter d'une retraite bien méritée.

A l'initiative de la création de FO dans le groupe Bull dans les années 80, Christian Mérot a réussi, après plus de 30 ans de militantisme de terrain, à implanter notre organisation durablement dans Bull puis dans Atos malgré les plans sociaux et rachats successifs. Face à la réforme de 2008, il accentuera le travail de développement, permettant à notre organisation de passer de 5,5% en 2005 à 13,1% en 2008. Il continuera sur sa lancée en amenant FO à 27% de représentativité en 2014, ce qui placera notre organisation comme 2<sup>ème</sup> syndicat du groupe Bull, et devant la CFE CGC, dans une entreprise pourtant composée à 80% de cadres et ingénieurs. Le rachat de Bull par Atos en 2014 (OPA) a bien failli mettre à mal tout ce travail, notre organisation passant alors à 9,99% de représentativité ! Mais c'était sans compter sur la volonté de fer et l'énergie de Christian pour motiver ses militants et continuer d'œuvrer au développement de notre organisation sur les nombreux sites où l'entreprise est implantée en France.

« Le résultat a été à la hauteur du travail accompli et Christian part en retraite en ayant sorti FO de la zone de risque puisque depuis les dernières élections professionnelles de novembre 2019 FO pèse 30% des suffrages chez Bull, et plus de 20% chez Atos » a salué son successeur Lionel Berenger. Il laisse derrière lui une équipe de militants motivés pour poursuivre son travail sur la base de l'orientation instaurée durant toutes ces années. Défense des revendications, développement et indépendance syndicale en sont les maîtres mots. Christian a également contribué au développement de notre organisation sur le plan interprofessionnel en tant que secrétaire-adjoint de l'UD et secrétaire de l'USM du Maine et Loire, sans oublier son mandat de membre de la commission administrative de la Fédération au cours de laquelle ses interventions et prises de position ont toujours été appréciées. « Beaucoup de militants aimeraient avoir un tel bilan à l'heure de la retraite, l'a félicité le secrétaire fédéral Eric Keller. Grâce à lui et à l'équipe qu'il a su animer, la situation de FO chez Atos/Bull est saine et prometteuse. A nous de poursuivre son œuvre, ce sera la meilleure manière de lui rendre hommage ! »

## La Dordogne crée son USM

Le 28 janvier, les métallos FO de Dordogne se sont retrouvés à Périgueux, dans les locaux de l'UD, pour lancer leur USM. Réunis autour des secrétaires fédéraux Philippe Fraysse, Edwin Liard et Gérard Ciannarella, ainsi que du secrétaire de l'UD24 Pierre Courreges-Clercq, ils ont donné un nouvel élan au développement de notre organisation dans le département.

Avec la création de l'USM de Dordogne le 28 janvier, notre organisation dispose à présent de 62 structures départementales de terrain pour réunir les métallos et œuvrer au développement syndical. Si le département ne figure pas parmi les plus industrialisés de France, la métallurgie y compte quand même de solides bastions, tels Sutorex ou ArcelorMittal, sans oublier de nombreuses PME-PMI. Alors que le syndicat des Métaux de Périgueux arrivait au bout de ses possibilités d'action, les métallos FO et leur secrétaire Sylvia Bouquinaud, en lien avec notre Fédération, ont décidé de passer à la vitesse supérieure en se dotant d'une USM. « La création de l'USM va permettre aux métallos de profiter du réseau FO et de l'ensemble des outils que notre Fédération met à la disposition des USM, précise Philippe Fraysse. Cela favorisera un travail de développement plus fort et plus efficace qui sera bénéfique pour tous. »

Gérard Ciannarella est revenu en détail sur le rôle et la vocation des USM, tant en termes de coordination que de développement, et a souligné l'importance de recourir à la formation syndicale pour tirer le meilleur parti de la structure. Après la désignation des instances et

l'adoption des statuts, Philippe Fraysse a conclu l'assemblée générale par un point complet sur



l'actualité nationale de notre organisation, en particulier la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et le dossier des retraites, avant de féliciter les métallos FO et de leur souhaiter le meilleur dans leurs efforts pour faire grandir FO.

## Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Sylvia Bouquinaud (secrétaire), Fabien Royon (secrétaire adjoint), Frédéric Gratadon (trésorier), Sylvie Lalanne (trésorière adjointe) et Aurélie Valaize (archiviste).

## USM de Haute-Marne : une équipe de combat



Contrasté. Tel est l'adjectif qui caractérise le mieux le paysage industriel de la Haute-Marne. Sur cette terre de sidérurgie, la plupart des fonderies sont à la peine et, à l'image de leur secteur, font état d'une situation proche de celle qu'elles ont connue après la crise de 2008. Chômage partiel en hausse, activité en berne, négociations salariales parfois gelées, explosion des accidents du travail chez certains, des heures supplémentaires chez d'autres ; face à une situation difficile, les métallos FO ne baissent pourtant pas les bras. Et ils obtiennent des résultats. Là où un dialogue social de qualité existe, ils parviennent à obtenir de bonnes NAO, des primes, ou encore de bons accords pour la mise en place des CSE, comme chez Ferry Capitain. Du côté de la Fonderie de Saint-Dizier, l'arrivée d'un nouveau client a fait bondir l'activité de 25 % tandis que l'entreprise a lancé le désamiantage de ses installations et que le syndicat FO réfléchit à la possibilité de déposer des dossiers pour

permettre aux salariés de bénéficier du dispositif de préretraite amiante.

Au niveau de l'USM, l'activité ne faiblit pas. Outre les efforts de développement syndical payants, avec par exemple la création d'une implantation dans les Fonderies de Bologne qui vient couronner 20 ans d'efforts et de persévérance, les métallos FO sont présents à toutes les négociations et commissions départementales et régionales. L'assemblée générale a d'ailleurs été l'occasion d'adopter une position collective quant à la signature de l'accord sur la valeur du point dans la Haute-Marne. Les débats ont également porté sur les difficultés de recrutement dans certains métiers et, plus largement, sur l'attractivité de l'industrie. William Olivo a rappelé la disponibilité de l'USM pour aider toutes les implantations. Un rappel a été fait sur la nécessité d'aller à la conquête du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> collège pour conforter la représentativité de notre organisation.

Jean-Yves Sabot et Géraldine Nivon ont conclu les travaux par un point sur l'actualité nationale et ont rappelé la tenue du congrès fédéral à Nice au mois de mai avant de présenter la dernière circulaire consacrée à la formation fédérale, exhortant les métallos à recourir à ce dispositif pour plus d'efficacité dans leur développement et leur action syndicale.

**C'est à Saint-Dizier, dans les locaux de l'Union locale, que se sont retrouvés les métallos FO de Haute-Marne pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire William Olivo, et en présence des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon et Jean-Yves Sabot, ainsi que de plusieurs secrétaires d'USM de la région Grand Est, du secrétaire de l'UD52 Philippe Cousin et du secrétaire de l'UL Gêrôme Sergent, ils ont examiné la situation du département et les problématiques auxquelles font face les salariés.**

## Valeo : la croissance est là

Les locaux de notre Fédération ont accueilli les 16 et 17 janvier, puis le 7 février, la coordination FO Valeo, animée pour la première fois par le nouveau coordinateur Bertrand Belenger. En présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, les échanges ont permis sur les résultats des récentes élections professionnelles mais aussi sur les négociations à venir. L'année 2019 s'est achevée sur une excellente note que le début d'année 2020 est venu confirmer pour les métallos FO de Valeo : les élections pour la mise en place des CSE ont vu notre organisation gagner 4 % de représentativité au niveau du groupe, passant ainsi de 17 à 21 % ! Cergy, Etaples, Isle d'Abeau, Mazamet, Amiens, Reims, Laval, Angers, Blois, Sens, Sablé-sur-Sarthe et une toute nouvelle implantation sur Créteil où l'équipe a atteint 12 % : notre organisation a enregistré des scores plus que significatifs sur une large partie du périmètre. Derrière cette belle progression, Laurent Smolnik et Bertrand Belenger ont chaudement félicité les métallos FO pour le considérable travail fourni qui a permis ce résultat. Afin de continuer de progresser, le coordinateur a également rappelé des points essentiels en termes de méthode de travail et de communication entre les différents membres de la coordination, qui peut à présent viser la deuxième place chez Valeo avant de s'attaquer à la première.



Les travaux ont ensuite porté sur la restitution du Comité de groupe, qui a permis aux métallos d'enregistrer de nouvelles informations sur la situation et la stratégie du groupe. Ils ont, enfin, fait le point sur les négociations à venir, en particulier sur les congés payés, ainsi que sur le droit syndical.

## Ardennes : l'USM change de tête



**Les métallos FO ardennais se sont retrouvés le 30 janvier pour le congrès de leur USM autour de leur secrétaire Dominique Sciot, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon et Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD08 Jean-Pierre Glacet et du secrétaire de l'UL de Charleville-Mézières Patrick Benyoucef.**

C'est une page importante qui se tournait dans l'histoire de l'USM des Ardennes avec le congrès du 30 janvier. En effet, Dominique Sciot, membre fondateur de l'USM, tirait ce jour-là sa révérence après 20 années passées à la tête de la structure. Désireux d'injecter du sang neuf dans l'USM, il a laissé sa place à Daniel Colignon mais restera secrétaire adjoint pour poursuivre le passage de témoin dans la durée. Au-delà de ce changement, le congrès a aussi permis de brosser le portrait d'un territoire en butte à un défi majeur : celui de la désertification industrielle. La plupart des entreprises du département font face à des mesures de chômage partiel et se battent pour augmenter l'activité. Invicta et PSA, deux locomotives économiques du territoire, ont illustré la situation. L'USM intervient à tous les niveaux pour muscler l'attractivité des Ardennes, mais le combat est difficile et l'aide de notre Fédération sera précieuse en ce domaine.

Au plan syndical, l'équipe de l'USM n'a pas ménagé ses efforts pour le développement syndical. La représentativité de notre organisation est d'ailleurs de 26,42 %, preuve que tout ce travail a porté ses fruits.

Mais l'avenir exigera une dynamique encore plus forte, et c'est à l'équipe dorénavant emmenée par Daniel Colignon qu'il incombera de l'impulser.

Jean-Yves Sabot, revenant sur les enjeux de la représentativité, a souligné l'importance du respect des statuts et obligations légales des structures pour pérenniser les bons résultats obtenus par les métallos sur le terrain. Les métallos FO ardennais devraient d'ailleurs profiter prochainement de formations fédérales sur ce point. Enfin, Frédéric Homez est intervenu pour détailler les positions et les actions de notre Fédération dans les nombreux dossiers nationaux qui mobilisent l'équipe fédérale, en particulier la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et le projet de réforme des retraites.

### Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Daniel Colignon (secrétaire), Dominique Sciot (secrétaire adjoint), Thierry Dombret (trésorier), Stéphane Martin (trésorier adjoint) et Patrick Legrand (archiviste).

## USM du Loir-et-Cher : de nouvelles ambitions



Les métallos FO du Loir-et-Cher se sont retrouvés le 15 janvier pour le congrès de leur USM à Blois autour de leur secrétaire Stéphane Thouzé, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD41 Eric Gondy. Ensemble, ils ont renouvelé leurs instances après

avoir passé en revue l'actualité de la métallurgie dans le département et au plan national. C'est par un énorme merci aux métallos FO pour leur implication dans la vie de l'USM41 que Stéphane Thouzé, son secrétaire, a débuté la présentation de son rapport d'activité lors du congrès du 15 janvier. Il n'a pas caché qu'ils seraient appelés à amplifier leur participation pour aider l'USM à poursuivre son développement. Sur ce plan, la structure n'a d'ailleurs pas à rougir de ses résultats puisqu'en 2019 ont été créées deux nouvelles sections syndicales (AMIPI et BBB Automobiles Citroën) et que les implantations FO du département réalisent de bons scores aux élections professionnelles. Stéphane Thouzé n'a pas caché que l'équipe de l'USM visait les 20 % de représentativité sur le département, rappelant que c'est le poids des métallos FO autour de la table de négociations qui a permis, notamment, d'obtenir de bonnes augmentations du RAG et de la valeur du point ces dernières années. Le développement sera donc la priorité pour le mandat qui s'ouvrait ce 15 janvier et le secrétaire de l'USM a également précisé que le bureau entendait aller à la

rencontre de l'ensemble des syndicats et sections syndicales du département pour faire grandir FO.

Le bilan de la mandature a aussi montré la forte participation de l'USM aux différentes commissions régionales et/ou départementales, en particulier sur l'emploi et la formation. Stéphane Thouzé est ensuite revenu plus en détail sur la situation industrielle et économique du Loir-et-Cher, où la métallurgie tient une place de premier plan. Il a conclu par un tour d'horizon de l'implication de l'USM dans la vie de notre Fédération et de notre Confédération.

Gérard Ciannarella a pris la parole pour un point sur l'actualité nationale, et plus particulièrement le dossier des retraites et, dans un autre registre, la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Revenant ensuite sur le rôle de notre Fédération et des USM, il a conclu sur l'importance de la formation syndicale, rappelant que la circulaire fédérale consacré au sujet était disponible et exhortant les métallos FO à recourir à l'offre de formation fédérale pour plus d'efficacité dans leurs actions.

# USM des Bouches-du-Rhône : une énergie inépuisable

Le dynamisme de notre organisation dans les Bouches-du-Rhône ne se dément pas et, comme chaque année, la forte affluence des métallos lors du congrès de leur USM, le 21 janvier, en a fourni une belle illustration. Cette énergie, les métallos FO l'ont consacrée notamment au développement, et avec succès, comme le montre les résultats obtenus. Ainsi, en termes de représentativité, notre organisation ne cesse de progresser sur le département et s'établit aujourd'hui à la première place, à 34,08 %. Dans les entreprises, là aussi, les scores des métallos FO sont plus que bons. Mais leurs efforts ont également permis la création de huit sections syndicales (Financière Actéon, Delta ascenseur, KSB service France, Supersonic Imagine, Soluscope, Allo pneu, Citroën Aviscar et Ortec Fos). Cette réussite repose sur deux types de développement, a détaillé Gérard Ciannarella : d'abord en interne, là où notre organisation est présente et œuvre à faire grandir FO, mais aussi en externe, là où les métallos FO ne sont pas encore implantés mais, via la négociation de PAP ou encore les distributions de tracts, se font connaître des salariés et des directions, semant les graines des futures implantations FO. Gérard Ciannarella a d'ailleurs remercié l'ensemble des équipes ayant participé à ces opérations.

## Force de proposition

Il a poursuivi en rappelant la participation de l'USM aux nombreuses commissions départementales et régionales avec, là encore, des succès, notamment sur la question du pouvoir d'achat avec la revalorisation des TGA et RMH, de la valeur du point. L'USM s'est également beaucoup investie dans les projets industriels locaux avec la préoccupation constante de leur donner une orientation prenant en compte la question environnementale, fidèle au crédo de notre Fédération, à savoir « la défense de l'environnement doit se faire avec l'industrie et non contre l'industrie ». Il a ensuite rappelé le fort investissement des métallos FO du département dans la vie de notre Confédération et de notre Fédération. Avant de dévoiler les objectifs de l'USM pour le prochain cycle électoral, notamment de renforcer la coordination avec les syndicats de localité, Gérard Ciannarella a souligné l'importance de la formation syndicale, à laquelle les métallos FO du 13 sont nombreux à participer, pour un syndicalisme efficace au service des salariés et de l'industrie.

Gérard Ciannarella a présenté la création d'un groupe de travail paritaire avec l'UIMM et les organisations syndicales

représentatives, dont la démarche doit permettre d'améliorer l'attractivité de l'industrie en agissant sur la mobilité. Alors que les emplois industriels sont la plupart du temps situés à la périphérie des centres urbains, posant problème aux salariés, aux apprentis et aux alternants, un groupe de travail a été mis en place par FO avec l'objectif de « devenir précurseurs, d'apporter des solutions et de les présenter ensuite aux élus et futurs élus. » Derrière l'action, FO se veut toujours et sur tous les terrains force de proposition.

Le secrétaire de l'UD13 Franck Bergamini a pris la parole pour évoquer le dossier des retraites, qui mobilise notre organisation, et pour saluer l'action de Frédéric Homez lors de la période post-congrès confédéral compliquée qu'a connue notre organisation en 2018. Plus largement, il a rendu hommage à la solidité de notre Fédération, à la constance de ses positions et à l'engagement des métallos au service de FO.

Frédéric Homez a conclu les travaux par un point détaillé sur l'actualité nationale. Entre la situation de l'industrie et les actions de notre Fédération à tous les niveaux, le travail en cours sur le développement au 3ème collège, la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et le brûlant dossier des retraites, les sujets ne manquaient pas. Après avoir rappelé les positions et analyses de notre organisation sur la réforme des retraites, ainsi que les actions menées en accord avec notre Confédération, Frédéric Homez a confié qu'après la phase de contestation dans la rue, l'heure était à présent au lobbying auprès des parlementaires pour influencer sur ce projet injuste et qui ne fera que des perdants. Il a achevé son propos en saluant le travail accompli par les métallos FO des Bouches-du-Rhône et en leur donnant rendez-vous du 27 au 29 mai prochain à Nice pour le congrès de notre Fédération.

## Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Gérard Ciannarella (secrétaire), David Thourey (secrétaire adjoint), Anne-Marie Chopinet (trésorière), Sylvain Ferrara (trésorier adjoint) et Michel Gatto (archiviste).



**Les métallos FO des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés à Marseille le 21 janvier pour le congrès de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Gérard Ciannarella (également secrétaire fédéral), en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire de l'UD13 Franck Bergamini et du secrétaire fédéral non permanent et membre de la CA Fédérale Patrice Petetin, ils ont fait le bilan de l'année écoulée avant de tracer leurs perspectives pour 2020.**

# USM de Midi-Pyrénées : solide dans l'action et dans les convictions

**Les métallos FO de la région Midi-Pyrénées se sont retrouvés lors de l'assemblée générale de leur USM le 12 décembre autour de leur secrétaire Eric Ziegler, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller et du secrétaire de l'UD31 Serge Cambou. La réunion a permis de faire un tour d'horizon du vaste territoire couvert par l'USM et de revenir sur les dossiers nationaux de la métallurgie.**

« Représentation, aide, développement à travers les PAP et les implantations : c'est cela qui a amené l'UD FO à la première place dans le département de la Haute Garonne et le Syndicat FO Métaux à la première place dans la région Occitanie », a rappelé Eric Ziegler en présentant son rapport d'activité lors de l'assemblée générale de l'USM de Midi-Pyrénées, le 12 décembre. Cette notion de développement a été le fil rouge des échanges, preuve de son importance pour les métallos FO, dont les interventions ont montré l'efficacité en ce domaine, mais aussi la conscience partagée de la nécessité de se développer chez les cadres. Se félicitant des bons résultats électoraux des équipes syndicales, Eric Ziegler n'en a pas moins souligné qu'il fallait impérativement respecter les critères établis par la loi de 2008, sous peine de perdre représentativité et mandats. « Tenez vos Congrès et vos assemblées générales, rédigez les comptes rendus de vos différentes réunions, déposez vos comptes à la DIRECCTE, etc., a-t-il martelé. Si vous ne justifiez pas du respect de vos statuts en conformité avec la loi du 20 août 2008, vous encourrez la dissolution de votre syndicat et bien pire ! »

## Projet de société

Il a poursuivi son propos en le portant sur le terrain de la conjoncture économique, qui « n'est pas le fruit du hasard, »



ment économiques compromettant toutes les politiques industrielles européennes n'ont amené que diminution du pouvoir d'achat, explosion des inégalités, chômage, précarité, pauvreté et de plus en plus d'exclusion sociale, « rien n'est inéluctable et une autre politique économique est possible, a-t-il plaidé, permettant de retrouver une politique de croissance et de répartir vers le développement de l'emploi. »

Face aux interventions et à l'ingérence gouvernementale dans les discussions sur les accords paritaires interprofessionnels qui fragilisent le paritarisme, il a défendu la pratique contractuelle et conventionnelle, menacés car générateurs de progrès pour les salariés. « Dans nos sociétés démocratiques, la montée des populismes due en grande partie à la mondialisation qui accroît les inégalités exige d'injecter du lien social, de reconsidérer les corps intermédiaires, de repenser à une meilleure répartition des richesses et ne pas faire peser les contraintes uniquement sur le travail et les salariés. » Il a conclu en appelant les métallos à rester déterminés dans leurs combats et à conserver leur indépendance pour peser de toutes leurs forces sur chaque projet, dans les négociations, et sur chaque réforme remettant en cause les droits élémentaires.

Il a conclu en remerciant doublement Michel Huc, d'abord d'être présent, ensuite de ne pas s'être trompé sur sa succession en mettant, en 2004, comme secrétaire général de notre Fédération, Frédéric Homez, à qui il a rendu hommage pour son soutien, son investissement syndical, sa grande humanité et son amitié.

Eric Keller a pris la parole pour évoquer la situation sur le dossier des retraites puis fait un point sur la situation sociale et industrielle, ainsi que sur les actions de notre Fédération à ces niveaux. Il a poursuivi sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie avant de conclure en donnant rendez-vous aux métallos à Nice, en mai prochain, pour le congrès fédéral.

mais fruit de l'organisation mondiale de la finance qui apporte plus d'austérité et plus difficultés

pour les salariés et les non-salariés ». Alors que les différents traités décidés dans le cadre de l'Union Européenne et les politiques pure-



## L'exercice du droit de retrait

**Si le Coronavirus (ou Covid-19) et ses risques de transmission sur le territoire français sont préoccupants, il n'en demeure pas moins que ce n'est pas le premier virus dont le risque de pandémie est avéré. En effet, il succède au SRAS, dont il est une variante, mais est en l'état significativement moins mortifère qu'un autre virus bien connu : celui de la grippe saisonnière.**

**Les discussions autour de cette pandémie suscitent des questions plus centrales, dont notamment celle du bon usage du droit de retrait dans le cadre de l'entreprise. De même, la question des leviers existants pour nos élus afin de garantir la santé et la sécurité des salariés est soulevée.**

### Quelle est la définition du droit de retrait ?

C'est l'article L 4131-1 qui prévoit la possibilité pour tout salarié d'user de son droit de retrait et d'alerter des risques en amont, ou de façon concomitante, l'entreprise.

Il est défini comme résultant d'une situation de travail dont le salarié a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé.

Selon la loi du 23 décembre 1982, sont visées les situations « où le risque est susceptible de se réaliser brusquement et dans un délai rapproché ». Il importe peu que le dommage se réalise immédiatement ou progressivement, du moment qu'il peut être envisagé dans un délai proche.

Si l'employeur n'a pris aucune mesure de prévention, de prudence ou de diligence, ou si celles-ci sont insuffisantes, l'exercice du droit de retrait est a priori légitime.

### Quel formalisme existe-t-il en matière d'exercice de droit de retrait ?

Le retrait du salarié d'une situation dangereuse n'est soumis à aucune condition spécifique de formalisme précise, si ce n'est celle d'être en cours d'exécution de son contrat de travail (excluant ainsi les salariés en maladie).

Nous vous recommandons de prévenir le service juridique de la Fédération afin, d'une part, de vous assurer du bien fondé de ce droit mais également pour permettre une vérification du courrier informant de l'usage de ce droit.

### Peut-on l'exercer en groupe ?

La situation de danger peut concerner une seule personne ou un groupe de travailleurs. Dès lors, le droit de retrait peut tout à fait être exercé collectivement. La grève des salariés, en raison du défaut persistant de conformité des installations de l'entreprise aux normes de sécurité, est liée à l'existence d'un danger

grave et imminent. Le paiement des salaires des jours de grève a donc été ordonné (C.Cass, Soc, 1<sup>er</sup> mars 1995).

Inversement, une centaine d'agents de la SNCF, travaillant en contact direct avec la clientèle, s'étaient retirés de leur poste en réaction à deux agressions par un usager le 26 décembre 2014. Une fois mis fin à l'incident et l'agresseur maîtrisé, la direction leur faisait injonction de reprendre leur travail pour le 17 décembre 2014 à 19 heures. Les salariés ont continué d'user de leur droit de retrait.

La Cour de cassation a estimé que les agents n'avaient pas de motif raisonnable de penser que la situation dans laquelle ils se trouvaient présentait un danger grave et imminent pour leur vie ou leur santé après le 17 décembre 2014 à 19 heures.

Si un employeur ne peut demander à un travailleur qui a fait bon usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste le danger grave et imminent, il en va autrement dans le cadre de l'exercice d'un droit de retrait injustifié. Toute type de sanction peut être pris, allant du simple retrait de salaire pour absence injustifiée, en passant par l'avertissement et pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute grave notamment sous le motif d'abandon de poste.

Ainsi, l'analyse de la situation et des faits est fondamentale au regard des conséquences de l'usage d'un droit de retrait non légitime. En conséquence, sauf cas d'urgence, nous vous recommandons de saisir le service juridique de la Fédération préalablement à toute décision de retrait collectif d'une situation de travail estimée dangereuse et comportant l'existence d'un danger grave et imminent.

### Quelle est la différence avec le droit d'alerte ?

Le CSE peut, comme le pouvait le CHSCT, exercer son droit d'alerte pour danger grave et imminent. Tout

d'abord en exerçant une alerte immédiate à l'employeur (L 4131-2), ensuite en consignnant son avis sur un registre, puis en permettant une enquête conjointe pour finir sur l'envoi de la fiche de renseignement à l'Inspection du travail.

Durant la procédure, une réunion extraordinaire du CSE devra être organisée dans un délai de 24 h.

A savoir que l'avis doit figurer sur un registre spécial, dont les pages sont numérotées, authentifiées par tampon du CSE, daté et signé pour sa mise à disposition (L 4132-2):

- Postes concernés
- Nature et cause du danger
- Nom des travailleurs exposés (D 4132-2)

### Un salarié peut-il refuser un voyage professionnel en Chine ?

Oui. Un salarié à qui il serait ainsi demandé de se rendre en Chine pourra refuser de partir dès lors que, conformément à l'article L 4131-1 du Code du travail, les salariés peuvent se retirer de toute situation de travail dont ils ont un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour leur vie ou leur santé, ainsi que se soustraire de toute défektivité qu'ils constatent dans les systèmes de protection. L'employeur ne peut contraindre un salarié qui fait usage de son droit de retrait à reprendre son activité.

Aucune sanction, aucune retenue de salaire ne peut être pratiquée à son encontre (art. L. 4131-3). Par le passé, ce droit de retrait a pu ainsi être reconnu à des salariés en partance pour l'Angola alors en guerre civile (CA Paris, 19 décembre 1991, Briatte et autres/SA Cofras). Il convient de noter, en outre, que le bénéfice de la faute inexcusable est de droit pour le ou les salariés qui seraient victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, alors qu'eux-mêmes ou un représentant du personnel au comité social et économique avaient signalé à l'employeur le risque qui s'est matérialisé (art. L. 4131-4).

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution de n° 593

7	1	6	5	8	4	2	9	3
2	4	8	3	9	6	7	5	1
9	3	5	2	7	1	6	4	8
1	7	9	4	3	2	8	6	5
3	6	4	9	5	8	1	7	2
8	5	2	6	1	7	9	3	4
5	2	3	8	6	9	4	1	7
6	8	7	1	4	3	5	2	9
4	9	1	7	2	5	3	8	6

### Sudoku

				1				5
	7	5	6				1	
				7			3	4
		6	2				9	4
		2					7	
7	8				6	2		
	3	8		6				
		9			8	4	2	
	2			9				

### Le mot du mois : Epidémie



Que l'on ne compte pas sur cette rubrique pour dissenter sur le coronavirus, qui monopolise l'actualité depuis des semaines, ni surtout pour essayer de faire croire qu'il présenterait quelque rapport avec une célèbre marque de bière. Quoique... L'infection foudroyante venue de Chine et le breuvage mexicain

ont tout de même en commun la référence à une couronne: forme stylisée de l'agent pathogène pour la première et nom espagnol du second -qu'illustre l'étiquette de la bouteille.

Évoquons plutôt le terme général d'*épidémie*, que Guillaume de Machaut, qui n'était pas médecin mais compositeur, écrivain et chanoine de Reims, fit entrer dans la langue française en 1348 sous la forme approximative *ypidime* en écrivant quelques tristes vers sur la grande peste noire, dite de Florence, qui sévissait alors et tua en cinq ans 25 millions d'Européens. Elle se définit comme l'apparition d'un grand nombre de cas d'une maladie infectieuse transmissible dans une région ou une collectivité donnée. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle a donné lieu à une branche de la médecine, l'*épidémiologie*, qui étudie les rapports d'une maladie donnée avec divers facteurs qui en favorisent la diffusion, comme le mode de vie ou le milieu ambiant.

On retrouve dans notre mot deux racines grecques: *epi*, « au-dessus de », utilisé dans de nombreux termes d'anatomie, de biologie ou de géographie (épicentre, épiderme, etc.), et *dêmos*, « peuple ». C'est pourquoi, lorsqu'elle touche non les êtres humains mais les animaux (qui ne se souvient de la « vache folle » ?), on doit lui préférer le mot *épizootie*. Et si ses effets s'étendent à la terre entière, ou presque, on pourra parler de *pandémie*. Il est alors urgent, non seulement de mettre les malades en quarantaine, mais de créer un cordon sanitaire. L'occasion de rappeler (cocorico !) que c'est un médecin français qui a formalisé scientifiquement cette pratique : un certain Dr. Adrien Proust, qui n'était autre que le papa de Marcel. Comme quoi lire cette chronique, ce n'était pas du temps perdu.

### Mots croisés n° 594

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 593

C	R	O	Q	U	E	M	O	R	T
L	I	T	U	R	G	I	Q	U	E
A	M	I	E	O	N	S	S		
Q	A	T		D	I	G	E	S	T
U	I	E	E	S		N	O	A	
E	L	S	A	T	A	P	M		
M	L		C	H	E	R	C	H	E
E	E	R	U	O	R	O	N		
N	U	I	T	A	M	M	E	N	T
T	R	O	I	S	I	E	M	E	S

Horizontalement

A. Coupé menu. B. Jugent donc que ça craint. C. Vulgairement dénuée d'effets. À ras du sol. D. Fera des propositions pour conclure. E. Le renverser serait un jeu. À moitié parisien. Jean qui serre. F. Province d'Angola. Nourrit les canards. G. Pas déballé. Queue de pie. H. Article. Évité les bavures. I. C'est souvent une huile. J. La bonne, c'est l'étagé au-dessous.

Verticalement

1. Grande sur les écrans. 2. Se pressent pour passer à table. 3. Ville de Roumanie. À moitié fou. En bloc. 4. Tous les chemins y mènent, ou presque. 5. Pour l'écrire dans un tel désordre, on en a déjà trop fumé. Intendant du roi David. 6. Ne va plus à la roulette. Ainsi mélangé, ce ne sera plus une catastrophe. 7. Ville côtière de Basse-Saxe. Grand Lac. 8. Sont deux en tout. Dans les délais. Le pire endroit d'une société. 9. Qui lance les boules. 10. Une poudre à fuir.

PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ TOUT  
VOTRE TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

Protection, services, accompagnement social

# Souriez, vous êtes au cœur de nos engagements

- **Vous proposer** des solutions personnalisées en santé et en prévoyance
- **Vous aider** à concilier bien-être des salariés et performance
- **Être à vos côtés** dans les moments de fragilité
- **Vous garantir** des soins de qualité au juste prix
- **Agir** pour une société plus juste et plus inclusive

[malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

**On aime vous voir sourire**